

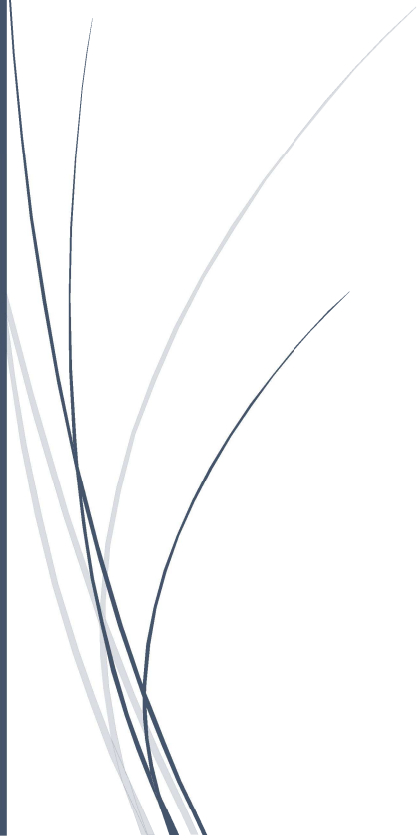


ASCE 21
couleur passion

23 mai 2023

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

BILAN 2022 – PERSPECTIVES 2023



SOMMAIRE

| CHAPITRES | PAGES |
|--|---------------|
| Le mot du Président | 3 |
| Rapport moral 2022 et perspectives 2023 | 4 |
| Bilan d'activité des sections Section Sport Section Culture Section Entraide | 7 11 15 |
| Cotisation 2024 | 17 |
| Élections | 18 |
| Rapport des vérificateurs aux comptes | Annexe 1 |

Mot du président

Bonjour à toutes et tous,

Je remercie Monsieur Renaud Durand, directeur adjoint de la DREAL BFC pour sa présence à notre assemblée générale. Je vous prie de bien vouloir excuser la directrice de la DDT21 qui ne pourra pas être présente aujourd'hui.

Je remercie également Martine Vermorel notre présidente de l'URASCE BFC pour sa présence.

Je remercie également la DREAL de nous mettre à disposition l'amphithéâtre, et nos partenaires, la Société Générale, GMF et BMF étant représentée par Olivia Bardy qui tient un stand à l'accueil, stand que vous pourrez retourner visiter pendant la pause.

Je vous remercie enfin pour votre présence, présence qui démontre votre engagement dans notre association et qui nous pousse à continuer notre action année après année malgré les difficultés auxquelles nous sommes parfois confrontés.

Pour commencer cette assemblée générale, et avant de laisser la parole à Monsieur Durand, je vous rappelle l'ordre du jour :

- présentation du rapport moral / VOTE
- Présentation du bilan d'activités : VOTE
- élections au comité directeur et vérificateurs aux comptes / VOTE
- rapport de la trésorière :
bilan financier 2022 / projet de budget 2023 / cotisation 2024 : VOTE DES 3 POINTS
- résultats des élections

clôture de l'AG avec pot de l'amitié

Je laisse la parole à Monsieur Durand, directeur adjoint de la DREAL BFC, puis à Martine Vermorel, présidente de l'URASCE BFC.

RAPPORT MORAL 2022

Président : Christophe CHARTON

comme vous en avez désormais l'habitude, je vais vous présenter le rapport moral de l'année 2022, mais comme je n'aime pas trop les habitudes (bonnes ou mauvaises), j'ai décidé d'innover un peu pour cette année ; je vais donc vous faire travailler un peu, pour voir si vous faites le même bilan que moi de l'année écoulée.

Ce rapport moral se présente donc en 3 parties :

partie 1- (voir diapo 1 du diaporama) : la simplification administrative

J'ai pu me confronter aux procédures dématérialisées de l'administration avec :

- les impôts : j'ai eu la joie de voir les taxes d'habitation des unités d'accueil se démultiplier alors que le nombre d'unité d'accueil restait constant ; sans interlocuteur, avec un numéro de téléphone qui me renvoyait systématiquement vers un robot, j'ai cru que je n'en verrais jamais le bout ; il a fallu un courrier officiel du directeur de VNF à la direction des impôts pour que je puisse enfin avoir un interlocuteur au bout du fil et expliquer la situation à un agent des impôts. Vive la dématérialisation.

- la SACEM : nous avons reçu une demande de paiement de leur part pour l'arbre de Noël organisé en 2018 ; nous pensions avoir clos le dossier rapidement en apportant les réponses à leurs questions et en leur rappelant que nous ne rentrions dans aucune des cases qui nécessitent le versement d'une indemnité à la SACEM ; mais c'est désormais un commissaire de justice qui nous est envoyé pour le recouvrement de la facture indûment réclamée ; même quand on pense qu'un sujet est clos, il y a toujours des surprises.

partie 2- (voir diapo 2 du diaporama) : la mutation du virus ou plutôt son absence de mutation

la mutation du virus ou plutôt l'absence de mutation importante du virus qui nous a permis de reprendre un rythme un peu plus normal à partir de septembre, de reposer nos activités habituelles et qui je l'espère, nous permettra de nous retrouver plus régulièrement en 2023.

Comme vous le verrez dans les présentations des vices-présidents, le sport a bien repris, et notamment le yoga et le tennis dont le nombre d'adeptes ne cesse de croître. Je remercie Amandine pour la coordination des activités sportives.

Les unités d'accueil se portent également assez bien, l'entretien et les travaux de mise en valeur ont été appréciés par les touristes de passage. Merci à Pierre-jean pour le travail effectué.

partie 3- (voir diapo 3 du diaporama) : l'avenir de notre mouvement

L'avenir : je suis tombé récemment sur le rapport moral de l'assemblée générale de 2009,

et le président écrivait à l'époque que : l'année 2009 sera peut-être la dernière année où l'arbre de Noël se fera sous la forme que l'on connaît habituellement (location de salle, achat de jouets, réservation d'un spectacle). En 2010, nous ne savons pas encore dans quelle situation nous serons, certains d'entre nous ne savent pas encore s'ils seront en DDT, DREAL, où seront les bases aériennes, sans oublier la pérennité des CLAS dans ces nouvelles structures.

13 ans après, on se pose encore les mêmes questions, seuls les noms des services ont changé (DIR Centre Est, SGC,). j'espère simplement que l'on se posera encore la question pendant + de 10 ans et que les arbres de Noël sous leur forme actuelle continueront à exister pour la joie des petits et des grands. Merci à Sandrine pour la gestion sans faille de cet évènement.

Je remercie nos partenaires institutionnels GMF, BFM, et société générale une nouvelle fois présents à notre assemblée générale.

Je terminerai mon propos en vous rappelant si vous ne vous en êtes pas rendu compte que le bulletin d'adhésion 2023 (que vous avez tous rempli en début d'année) a un peu évolué (ministère d'appartenance, dernier revenu fiscal de référence, protection des données personnelles, utilisation des données, ..)

j'en profite pour vous rappeler l'obligation d'apposer sur votre carte ASCE une photo et la signature sous peine de ne pas pouvoir participer aux activités ou bénéficier des aides

les informations sont indispensables pour les raisons suivantes :

- le ministère d'appartenance, avec le rappel que seuls les agents du MTE-MCT et leurs ayants-droit pourront bénéficier de prestations sociales et de séjours gratuits.
- le dernier revenu fiscal de référence et le nombre de parts. Ces informations sont demandées (pour ne pas dire exigées) par le ministère de l'intérieur, en prévision de la mise en place des tarifs différenciés dans les unités d'accueil. Je ne reviendrai pas en détail sur tout ce qui s'est passé ces dernières années, mais en résumé le ministère de l'intérieur nous a demandé via le ministère de l'écologie une enquête sur l'utilisation des unités d'accueil ; cette enquête a mis en évidence que l'utilisation était majoritairement au bénéfice d'agents à faible revenu, mais cela ne suffit visiblement pas au ministère de l'intérieur qui veut imposer un tarif différencié en fonction du revenu fiscal de référence ; le logiciel OSCAR (qui sert pour les réservations d'unités d'accueil) fait donc actuellement l'objet d'un lifting / actualisation pour intégrer cette demande.

Je vous rappelle qu'en cas de non communication de ces données, c'est le tarif maximal d'occupation de l'unité d'accueil qui sera appliqué.

Pour finir ce rapport moral, je tenais à mettre en avant ce qui ne l'est jamais, les séjours gratuits, les aides aux séjours pour les personnes à faible revenu, bref l'entraide avec un grand E. à cet effet, je remercie Sandrine pour tout le travail fait dans l'ombre et je remercie aussi chaleureusement les personnes qui, au retour de leur séjour ou de celui de leurs enfants, envoient un petit message ou une carte, une

attention qui nous a beaucoup touché. (voir DIAPO carte postale envoyée par une adhérente)

Avant de passer aux traditionnels exposés de nos vice-présidents et responsables d'activités je vous invite à passer au vote du rapport moral.

Adoption du rapport moral :

Votants : 45

Exprimés : 40

Contre : 0

Abstentions : 0

Adopté à l'unanimité

BILAN D'ACTIVITE DES SECTIONS

SECTION SPORTS

Vice-Présidente : Amandine CASSIER-PAPEZ

8 SECTIONS

1- le YOGA

Animatrice : Corinne PIOMBINO

La section yoga compte actuellement 27 inscrits.

Nouveauté de la rentrée 2022 un deuxième cours

Les cours ont lieu, en dehors des vacances scolaires, le mardi de 12h00 à 13h00 et le vendredi de 12h15 à 13h15, dans la salle de l'ASCE sur le site de la cité administrative Porte Neuve

Le tarif annuel est de 130 euros.

2- la RANDONNEE

Animateurs : Chantal JACQUEMIN et Christian BOULARD

- 9 sorties en 2022 :
- 1 en Janvier, 2 en Février, 1 en Mars, 1 en Avril, 1 en Mai, 1 en Juin, 1 en Octobre, 1 en Novembre, 1 en Décembre

Nous étions entre 7 et 18 participants, fréquentation stable.
On note l'arrivée de 2 nouveaux retraités

3- le TENNIS

Animateur : Frédéric PETTIER

- Section composée de 12 joueurs (6 hommes et 6 femmes) s'entraînant à la ligue de Bourgogne Franche Comté le jeudi pendant la pause déjeuner et participant à des compétitions régionales

4- la GYMNASTIQUE

Animatrice : Nathalie BRACHOTTE

- La section gym pour l'année 2022-2023 est complète et compte 10 adhérentes.
- animateur extérieur : Thomas MANCHIN.
- Une séance par semaine, jeudi, de septembre à juin.
- Les séances ont lieu à la salle de l'Amicale rue de Mulhouse, elles sont composées d'échauffements, de renforcements musculaires, steps, abdos, fessiers, gainage, étirements, etc... le tout sur fond musical, dans la convivialité et la bonne humeur..
- Le tarif pour la saison 2022/2023 est inchangé : 90 €.

5- la COURSE A PIED

Animateur : Patrick GOÑI

- Participation à 3 courses dans l'année
- 22 mai : La foulée des cochons (Marsannay le Bois) avec 3 adultes inscrits (Mickael et Patrick GONI, Jérôme MUIN)
- 19 juin : La Crocofolie (Fontaine les Dijon) avec 3 adultes inscrits (Blandine et Jérôme MUIN, Patrick GONI)
- 9 octobre : Marathon des grands crus avec 1 adulte inscrit (Jérôme Muin)

6- le BOWLING

Animatrice : Amandine CASSIER-PAPEZ

- La ligue inter-entreprises regroupait 8 équipes pour la saison 2021-2022 puis 7 équipes à compter du septembre 2022 dont 2 de l'ASCE 21, nous sommes actuellement 10 joueurs, les matchs se sont déroulés au complexe Games Factory à Dijon jusqu'à fin 2022.

Classement à la fin de la saison 2021-2022

- ASCE 21 – 1 : 6ème avec 27 points
- ASCE 21 – 2 : 7ème avec 17 points

En 2022, l'ASCE 25 DREAL a organisé son habituel challenge régional.

Il s'est déroulé le 27 mars 2022 au nouveau complexe « Aux Ateliers » à Besançon. Il y avait 14 équipes inscrites dont 5 équipes de l'ASCE 21 et une équipe ASCE 21 / ASCE 39

Voici le classement final et au niveau des classements individuels, meilleure série pour Véronique

Classement Finale

| Pos. | Nom |
|------|-------------------------------------|
| 1 | ASCE 25 - Bedaux Pautot |
| 2 | ASCE 21 - Bourdot Mathey |
| 3 | ASCE 21 - Mathey Yvra |
| 4 | ASCE 25 DREAL - Guyot Locatelli |
| 5 | ASCE 21 - Ronot Roche |
| 6 | ASCE 21/39 - Georgel Chaniet |
| 7 | ASCE 25 DREAL - Marlin Bon |
| 8 | ASCE 25 DREAL - Ligier Blache |
| 9 | ASCE 21 - Cassier Diligent |
| 10 | ASCE 39 - Veiller Noel |
| 11 | ASCE 25 DREAL 39 - Daucourt Vacelet |
| 12 | ASCE 21 - Mathey Maino |
| 13 | ASCE 25 DREAL - Pretot Champanay |
| 14 | ASCE 25 DREAL - Vezian Vezian |

7- le GOLF

Animateur : Joseph GABRIELE

- La section comporte 5 joueurs
- Au vu de contexte de l'année, chacun a joué séparément.

8- le BADMINTON

Animateur : Luc VENEL

- - 1 terrain de double loué à l'année à l'Indoor-Club de Fontaine les Dijon le mardi de 12h00 à 12h45
- - 6 inscrits en 2022
- - participation financière annuelle de 20 € pour l'activité.
- - participation sportive aux 2 animations "corpo-bad" organisées par l'Indoor-Club au cours de l'année, avec des résultats honorables (milieu de tableaux).

Journées d'initiation 2022 :

Le 09/07/2022 a eu lieu une initiation golf organisée par EB Golf au Golf de la Chassagne avec 6 participants

Le 24/09/2022 a eu lieu une initiation bowling au complexe Games Factory de Marsannay avec 10 participants

SECTION CULTURE 2022

Vice-Président : Pierre-Jean DILIGENT

SPECTACLES

55 places de spectacle ont été achetées en 2022 pour un montant de 1896 € avec une participation de l'ASCE de 284 €.

Petit rappel l'ASCE 21 participe à hauteur de 15 % pour un montant maximum de 50 € par billet de spectacle. A partir de 2023 le bureau a voté pour une participation de 30 %.

OFFRE CULTURE

Pour « l'offre culture », qui représente une participation aux billetteries non proposées par l'ASCE21 passe également de 15 % à 30 % à partir de 2023

Pour l'année 2022, nous avons eu 13 demandes pour un montant de participation de l'ASCE de 193 €.

BILLETTERIE

Depuis 2020, la billetterie fonctionne en flux tendus. Nous faisons moins de commandes, surtout en fin d'année, pour ne pas avoir de gros stocks avec des dates de validité qui pourraient être trop proches de l'échéance.

L'ASCE a réalisé 7 460 euros d'achat de billets pour une participation de 848€.

dans le détail cela représente environ en vente :

| 2021 | 2022 |
|--|---|
| - 238 billets de cinéma - 15 cartes de piscine (Olympique et Carrousel) - 22 billets de lasergames - 114 billets de bowling - 25 billets de Nigloland - 39 billets Parc de l'Auxois - 10 billets Amnéville - 2 pass SPA Klube | - 532 billets de cinéma - 15 cartes de piscine Olympique et Carrousel) - 26 billets de lasergames - 155 billets de bowling - 43 billets de Nigloland - 31 billets Parc de l'Auxois - 14 billets Amnéville - 6 pass SPA Klube - 1 coffret soin Klube |

En mai 2022, un nouveau cinéma a ouvert à la Cité de la Gastronomie. C'est la société Pathé Gaumont qui gère ce cinéma et également celui du Cap Vert. Dorénavant, la billetterie est commandée sur le site internet « Pathé Gaumont » et nous avons donc les billets en dématérialisé.

En octobre 2022, il restait encore quelques billets « sans durée de validité » pour le zoo d'Amnéville. Après contact avec le commercial, nous avons appris que nos billets ne seraient plus pris à l'entrée du zoo en raison d'un changement de gestion de leur billetterie. Ils nous ont été échangés contre des billets valables 2 saisons. Nous avons continué la promotion mise en place et les 3 billets restant ont trouvé preneur début 2023. Nous ne ferons plus de billetterie pour le zoo d'Amnéville.

Petit rappel sur les billets du cinéma Eldorado : nous ne faisons plus de stock mais pouvez en acheter sur commande (carnet de 10 minimum) en adressant vos demandes à Catherine Moncouyoux.

Nouveauté au 1^{er} janvier 2023 pour les piscines Olympique et Carrousel : mutualisation d'abonnements, avec un tarif identique aux 2 piscines. Nous continuons de vous procurer des cartes sur commande uniquement, mais vous pouvez utiliser vos cartes dans les 2 piscines. Une caution est demandée à l'achat qui vous sera rendue à l'accueil des piscines lors de votre 12^{ème} entrée. Les cartes sont toujours valables 1 an dès la première utilisation. En outre, suite à une mise à jour de leur logiciel, vous devrez passer par l'accueil avec votre carte lors de votre première entrée afin de l'activer et que votre nom soit inscrit. Cette procédure est entrée en vigueur depuis le 3 avril 2023.

Nous avons pu faire bénéficier aux adhérents d'offres spéciales du Klube :

- offre « St-Valentin » : 3 achats
- offre « fête des mères » : 2 achats
- offre « Noël » : 1 achat

Pour l'offre PASSTIME, 2 guides (21) et 1 Pack liberté (guide papier 21 + carte appli liberté) et 1 appli Essentiel ont été achetés pour un montant total de 194,60 € et remboursés à Pearl Entreprise.

Il n'y a plus de permanence de billetterie à la DDT ni à la DREAL.

Toute demande doit être faite par mail ou téléphone suffisamment à l'avance (au moins une semaine).

CONCOURS

Concours de dessin ASCE21 pour l'arbre de Noël 2022.

Thème du concours : « Les chapeaux »

Résultats du concours :

| Catégorie | Classement | Nom | Prénom |
|-----------|------------|-------------|----------|
| 1 | 1 | FONTAINE | Angéline |
| 1 | 2 | VINCENT | Jules |
| 2 | 1 | VINCENT | Rémis |
| | | | |
| 3 | 1 | PIGNON | Liméo |
| | 2 | BOUILAKMANE | Mohamed |

| | | | |
|---|---|-------------|--------|
| 4 | 1 | PIGNON | Martin |
| | 2 | BOUILAKMANE | Chaïma |

Tous les artistes ont été récompensés.

Concours « A bon chat bon rat » du 1^{er} juillet au 15 septembre 2022 : 170 participants

4 participants de l'ASCE21. Ils n'ont pas gagné mais bravo pour leur participation.

MIKETELE Chantal 17/30

JACQUES Marie-Aimée 26/30

GAUCHERON Carole 27/30

LEIMBACHER Christine 27/30

Concours «Richard III » du 10 au 23 mai 2022 et « Richard III repart au combat » du 23 novembre 2022 au 4 janvier 2023

Aucune participation de l'ASCE21.

Concours « mots croisés » du 1^{er} mai au 1^{er} juillet 2022 : 74 participants

2 participants de l'ASCE21. Félicitation pour leur participation

17^{ème} place GAUCHERON Carole

19^{ème} place JACQUES Marie-Aimée

Activités pour 2023 :

Concours d'expression libre la Faune et la Sécurité Routière annulé.

Concours Figures de styles du 20 février au 26 mars 2023 : 124 participants

2 participants de l'ASCE 21

Amandine CASSIER

Emmanuelle GUILLAND qui remporte le 10^{ème} prix (15€)

Concours mots croisés du 27 mars au 22 mai 2023

Concours Le Schmolbloc du 22 mai au 25 juin 2023

Le festival du spectacle se déroulera du 26 au 28 mai 2023 au domaine de la Chesnaye de Vatan

Environ 60 personnes se sont inscrites.

Rallye culturel, en Auvergne au mois de juin dernier, se déroulera en Ile de France du 16 au 18 juin.

Après avoir rajouté 20 places supplémentaire celui-ci est complet.

2023 année du bicentenaire de la lentille de Fresnel. Invention Française utilisée dans le monde entier. N'hésiter pas à visiter les phares lors de vos vacances sur les bords de nos jolies côtes.

Bibliothèque :

Achat de 6 nouveaux livres au premier trimestre 2023

Contact : Sandrine FLAMAND

L'emprunt se fait à la demande avec rdv sur place

Section photos

Sortie au milieu des champs de coquelicots le 2 juin 2022

De très jolis clichés.

La section photos se réunissait tous les jeudis à partir de 18h dans une salle du bâtiment L à la DDT mais n'a pas repris en 2023.

UNITES D'ACCUEIL

Animateur : Pierre-Jean DILIGENT

L'unité d'accueil « Chalet » : 23 jours d'occupation, soit une recette de 760 € pour 2022 (comparé à 13 jours et une recette de 460 € en 2021).

L'unité d'accueil « Escommes » : 39 jours d'occupation, soit une recette de 1225 € pour 2022 (comparé à 21 jours et une recette de 660 € en 2021).

L'unité d'accueil « Mon Plaisir » : 25 jours d'occupation, soit une recette de 785 € pour 2022 (comparé à 28 jours et une recette de 880 € en 2021).

Soit un total de 87 jours pour une recette de 2770 € (comparé à 84 jours et une recette de 2 160 € en 2019).

Dépenses 2022 : 882€ pour l'ensemble des UA

UA Escommes peinture de la salle à manger et de l'étage
Changement des radiateurs électriques à l'étage

travaux prévus pour 2023, rénovation de la barrière extérieur de l'UA d'Escommes

voir pour changer les WC des UA de Pont-et-Massène enfin d'année

SECTION ENTRAIDE 2022

Vice-Présidente : Sandrine FLAMMAND

Séjours gratuits été

Au mois d'août, deux familles ont bénéficié de séjour gratuit, en bord de mer pour l'une à Argelès, dans un camping, et à la montagne pour l'autre, en maison à Bonneval.

C'est toujours un plaisir de savoir que des enfants sont partis en vacances grâce aux asce.

Aides aux transports

Ces deux familles ont bénéficié de l'aide aux transports, 35 % des frais sont pris en charge par l'ASCE et 35 % également par la FNASCE.

Aides aux séjours CGCV

Nous avons eu 4 demandes pour l'aide de 50€ maxi, pour les séjours colonies du CGCV ou agréées jeunesse et sports. Ces dossiers sont ensuite transmis au niveau régional où ils ont également touché la même aide.

Matériel :

Les beaux jours revenus, le covid envolé, les fêtes de familles ont pu reprendre. Les tables, chaises, vaisselles et tout ce qu'il faut pour prendre un bon repas ont été mises à disposition de 6 adhérents.

Séjour actif libéré :

Quel plaisir de recevoir une carte de Bretagne, de notre retraitée, qui passait un agréable séjour, retrouvant des personnes connues dans des séjours précédents. Nous avons pris en charge une partie des frais afin de réduire le coût total du séjour pour notre adhérente.

Pour info, en 2023, c'est la Charente qui accueillera le séjour actif libéré

Arbre de Noël

On a retroussé les manches, pour le plus grand plaisir de tous, car cette année 2022 nous avons renoué avec la tradition de l'arbre de Noël en direct

C'est encore la salle Agora à Genlis qui a été retenue pour l'événement : il a fallu se remettre dans le bain !!!

- aligner les chaises (ça c'est pour nos hommes forts)
- décorer la salle (ça c'est l'affaire des filles plus minutieuses),
- préparation des goûters,
- vérifications des jouets à livraison

on a eu quelques loupés : oubli de cacahuètes pour l'apéro !!!

Le spectacle « le sapin magique » a été présenté par Lumapa une troupe de Haute-Marne.

La mère Noël avait fait une bêtise, mais Cornélius son ami magicien l'a aidée pour que tout rentre dans l'ordre avant le jour J.

241 enfants étaient comptabilisés sur les listes DDT , DREAL, VNF, DIRCE, et association de l'aviation civile.

Un grand merci à vous tous pour votre aide, un peu moins soutenue pour le rangement à 18h !!!

Encore une belle de journée de passée

LES RETRAITES

Animateur : Bernard LALY

Encore une année compliquée en 2022 ; une première réunion avec goûter a pu se tenir en mai 2023, en espérant pouvoir proposer quelques sorties en fin d'année (la cité de la gastronomie notamment).

Adoption du bilan d'activité des sections :

Votants : 45

Exprimés : 45

Contre : 0

Abstentions : 0

Adopté à l'unanimité

cotisation 2024

il est proposé le maintien du montant de la cotisation, à savoir :

- agents ministère et services reconnus
 - catégorie A : 40 €
 - catégorie B : 25 €
 - catégorie C : 18 €
- retraités ministère et services reconnus
 - catégorie A : 22 €
 - catégorie B : 16 €
 - catégorie C : 12 €
- agents extérieurs : 30 €

(pour rappel, la cotisation de l'année n+1 est systématiquement mise au vote à l'assemblée générale)

Adoption du montant de la cotisation 2024 :

Votants : 45

Exprimés : 45

Contre : 0

Abstentions : 0

Adopté à l'unanimité

ELECTIONS

45 votants, 45 exprimés, 0 nuls

ELECTION DES VERIFICATEURS AUX COMPTES :

SORTANTS

- Nadine DESPLANCQUES
- Joseph GABRIELE

CANDIDATS

- Nadine DESPLANCQUES
- Joseph GABRIELE

ELUS

- Nadine DESPLANCQUES : 45 voix : *élue*
- Joseph GABRIELE : 44 voix : *élu*

ELECTION DES MEMBRES DU COMITE

SORTANTS

- Pierre-jean DILIGENT (Dir CE)
- Catherine MONCOUYOUX (DREAL)
- Nathalie FEVRE (DDT)
- Raphael GARROT (Dir CE)

CANDIDATS

- Pierre-jean DILIGENT (Dir CE)
- Catherine MONCOUYOUX (DREAL)
- Nathalie FEVRE (DDT)
- Raphael GARROT (Dir CE)

ELUS

- Pierre-jean DILIGENT (Dir CE), 45 voix, élu
- Catherine MONCOUYOUX (DREAL), 43 voix, élue
- Nathalie FEVRE (DDT), 32 voix, élue
- Raphael GARROT (Dir CE) , 35 voix, élu

rappel membres du comité directeur et durée du mandat :

| Nom du membre | Date élection | Fin mandat |
|------------------------|---------------|------------|
| | | |
| GUENEAU Irène | AG 2021 | AG 2024 |
| FLAMAND Sandrine | AG 2021 | AG 2024 |
| CHARTON Christophe | AG 2021 | AG 2024 |
| | | |
| CASSIER-PAPEZ Amandine | AG 2022 | AG 2025 |
| LALY Bernard | AG 2022 | AG 2025 |
| MOUGENOT Julien | AG 2022 | AG 2025 |
| ROMANSKI Céline | AG 2022 | AG 2025 |
| | | |
| DILIGENT Pierre-jean | AG 2023 | AG 2026 |
| MONCOUYOUX Catherine | AG 2023 | AG 2026 |
| FEVRE Nathalie | AG 2023 | AG 2026 |
| GARROT Raphael | AG 2023 | AG 2026 |
| | | |

Nous, soussignés

Joseph GABRIELE et Nadine DESPLANCQUES

Vérificateurs des comptes de l'ASCE 21, avons procédé le mardi 4 avril 2023 à l'examen détaillé de la comptabilité concernant l'exercice 2022.

Après avoir constaté la concordance entre les pièces « recettes » et « dépenses » ainsi que les écritures portées au journal de caisse, les vérificateurs aux comptes proposent de donner le quitus à la comptable Amandine CASSIER pour les comptes de l'année 2022.

Dijon, le 23 mai 2023

